

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. MÉKINAC**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce quatrième jour de juillet 2018 (04/07/2018) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault      Lucie Geoffrion      Robert Tessier  
Serge Trudel          Micheline Demers      Gaétan Beauchesne  
Est absente : Marlène Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2018-07-103**      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Geoffrion  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juin 2018.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2018.
5. Nomination d'un maire suppléant.
6. Servitude entre la municipalité - Hydro-Québec et Télébec.
7. Présentation des comptes.
8. Publicité Le Nouvelliste – Dossier Classique Internationale de canots.
9. Calendrier Appartenance Mauricie.
10. CERM de l'UQAC – Données sur les aquifères et les eaux souterraines.
11. Débroussaillage le long des rues.
12. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
13. Achat botte de sécurité.
14. Varia -
15. Période des questions.
16. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-104**      Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juin 2018.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juin 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-105**      Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2018

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-106** Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu de nommer Lucie Geoffrion mairesse suppléante jusqu'au 3  
octobre 2018.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-107** Servitude entre la municipalité – Hydro-Québec et Télébec.

**ATTENDU qu'une** copie du projet de servitude entre la Municipalité, Hydro-Québec et Télébec ainsi que la description technique préparée par Yves Béland, arpenteur-géomètre, a été soumise au conseil municipal lors de cette séance.

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu ce qui suit :

1. d'autoriser le maire Guy Dessureault et/ou la secrétaire-trésorière Sylvie Genois à signer cette acte de servitude Hydro-Québec et Télébec, Société en commandite;
2. de désigner Me Guy Sylvestre, notaire, à recevoir les signatures de cette transaction.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-108** Présentations des comptes

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juin 2018 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu que des comptes au montant 58 066.15 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 58 066.15 \$ sont disponible en date du 04 juillet 2018.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2018-07-109** Publicité Le Nouvelliste – Dossier Classique Internationale de canots.

Il est proposé par Robert Tessier  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu :

1. de participer au cahier – Le Nouvelliste « Classique internationale de canots de la Mauricie 2018 »;
2. d'acheter une publicité de 1/8 de page au coût de 318 \$ plus taxes.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-110** Calendrier Appartenance Mauricie

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'autoriser la dépense de 250 \$ pour l'achat de 25 calendriers historiques 2019.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-111** CERM de L'UQAC – Données sur les aquifères et les eaux souterraines.

**CONSIDÉRANT** que le Ministère du développement durable de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) contribue à la réalisation d'un projet d'étude sur les eaux souterraines de la région de la Mauricie;

**CONSIDÉRANT** que ce projet vise au développement de partenariats entre les acteurs de l'eau et les gestionnaires du territoire afin de favoriser une saine gestion des ressources;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) sera réalisé par l'UQAC;

**CONSIDÉRANT** qu'une partie importante des données nécessaires à la réalisation de ce projet sont propriétés des municipalités des MRC de La Tuque, de Mékinac et de Les Chenaux;

**CONSIDÉRANT** que ces données seront intégrées dans une base de données à référence spatiale permettant l'élaboration des livrables demandés par le MDDELCC dans le cadre du PACES;

**CONSIDÉRANT** que mettre ces résultats et rapports à la disposition du CERM peut occasionner une charge de travail importante pour la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que les droits d'utilisation et de diffusion des données doivent être détenus par le Centre d'étude sur les ressources minérales (CERM) de l'UQAC pour permettre la mise à disposition de la base de données, et des produits résultants, à l'ensemble des partenaires du projet et du Gouvernement du Québec;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lucie Geoffrion et **RÉSOLU UNANIMEMENT**

- que la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac accorde au CERM de l'UQAC les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports transmis dont elle possède les droits;
- qu'elle accorde également les droits d'utilisation et de diffusion des données déposées aux ministères et organismes;
- que ces droits sont exclusifs au PACES et ne pourront être utilisés qu'à des fins de recherche;
- qu'aucune utilisation commerciale des données ne sera autorisée.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-112** Débroussaillage le long des rues.

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu d'autoriser Entreprises Ghislain Mongrain Inc. à effectuer des travaux de débroussaillage aux endroits suivants : rue Principale, Chemin Val Mékinac, Chemin du Domaine des Foins, rue Mongrain et stationnement face au Parc du Moulin.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-113** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Inspecteur

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de juin 2018.

-Adoptée-

**Résolution 2018-07-114** Achat botte de sécurité

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser la dépense pour l'achat de bottes ou de souliers de sécurité pour l'inspecteur municipal;
- l'inspecteur aura droit à l'achat une fois par année de bottes ou souliers de sécurité qui doit se faire en alternance.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Lucie Geoffrion, appuyé par Robert Tessier. Il est 19 heures 15.

\_\_\_\_\_  
Guy Dessureault, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

*« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*